Note quantitative des résultats du questionnaire sur les canicules de l'été 2026.

Chercheuses ayant effectué les analyses:
Juliette Dessertine: *Assistante de recherche à l'Institut Jean Nicod, Département d'Études Cognitives, École Normale Supérieure, Université de Recherche Paris Sciences et Lettres*
Caroline Pioger: *Doctorante en Sciences Cognitives au Laboratoire de Neurosciences Cognitives Computationnelles, Département d'Études Cognitives, École Normale Supérieure, Université de Recherche Paris Sciences et Lettres*

Table des matières:

Introduction..... 1
I. Sociologie des personnes interrogées..... 1
II. Des conditions de travail fortement dégradées..... 3
III. Une adaptation en urgence, à l'échelle individuelle..... 3
IV. Des actions d'adaptation encore minoritaires, et parfois annulées..... 4
V. Un sentiment d'insuffisance largement partagé..... 5
VI. Quels facteurs sont associés aux conséquences néfastes observées lors des canicules?..... 5

Introduction

À la suite des canicules de l'été 2026, Le Lierre a souhaité donner la parole aux agent·es publics. Comment ces épisodes de chaleur ont-ils été vécus sur le terrain ? Dans quelle mesure les institutions y étaient-elles préparées ? Quelles conséquences ont-ils eues sur le travail des professionnel·les, sur l'accueil des usager·ères et sur la continuité du service public ?

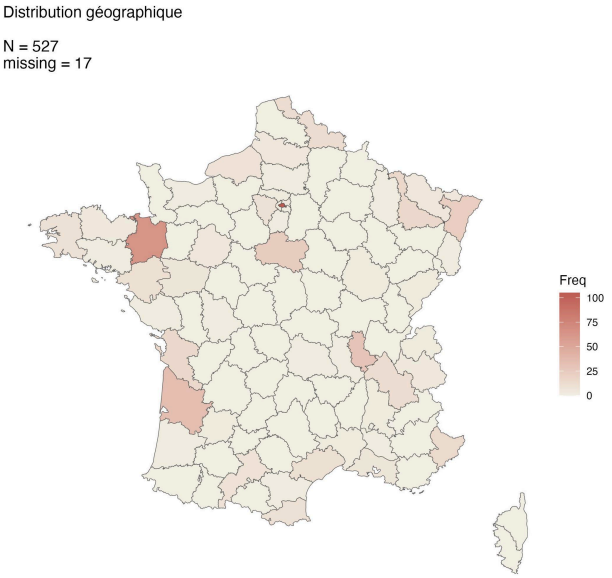
Un questionnaire a été envoyé, du 7 au 24 septembre auquel ont répondu 544 personnes travaillant dans les trois fonctions publiques (État, territoriale, hospitalière).

Cette note en présente les résultats quantitatifs. Elle suit trois temps : ce qui s'est passé pendant les canicules (parties II et III), ce qui avait été fait en amont et ce qu'en pensent les agent·es (parties IV et V), puis ce qui semble lié à quoi (partie VI). La partie I décrit les personnes qui ont répondu.

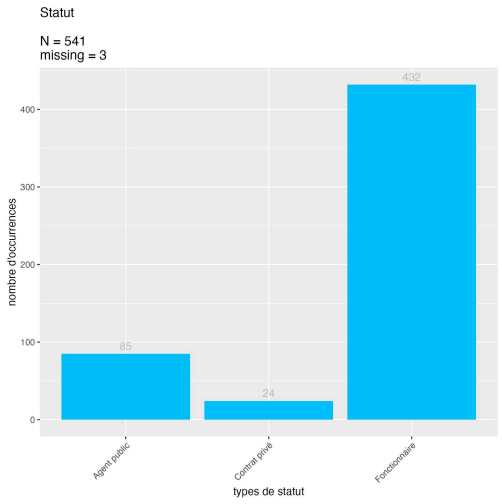
I. Sociologie des personnes interrogées

Le questionnaire diffusé par Le Lierre suite aux canicules de l'été 2026 a récolté 544 réponses.
La répartition géographique des répondant·es par département de travail met en évidence une majorité venant de Paris (19,89%), suivi par l'Ille-et-Vilaine (12,12%), puis la Gironde

(6,25%), le Rhône (5,49%), le Loiret (4,54%), et le Bas-Rhin (4,17%). Ces départements, en particulier Paris, sont largement surreprésentés dans l'échantillon par rapport aux estimations nationales de l'INSEE, qui évaluent la population de Paris à 2,96% de la population nationale, à 1,66% celle de l'Ille-et-Vilaine, à 2,51% celle de la Gironde ou encore à 2,80% celle du Rhône. La concentration des répondant·es dans une portion restreinte du territoire français est à garder à l'esprit dans l'interprétation des résultats de ce questionnaire.

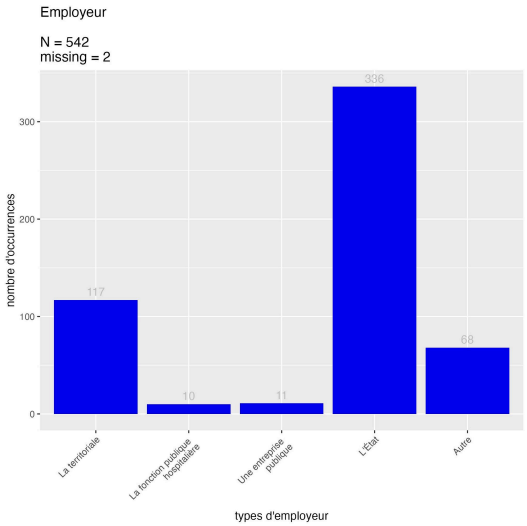


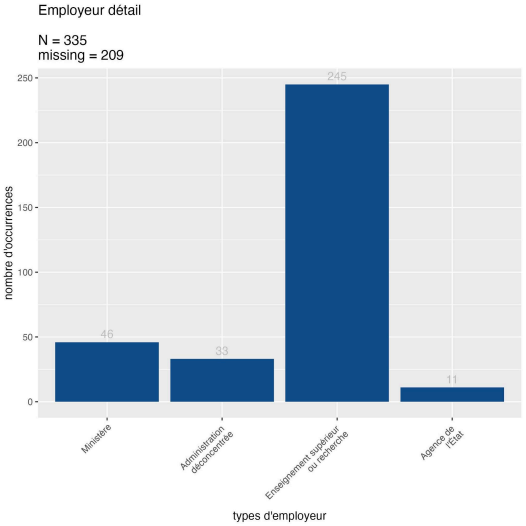
Concernant le type d'emploi, presque 80%* (79,85%) des répondant·es ont un statut de fonctionnaire, suivi du statut d'agent public (15,71%) pour finir par le régime de contrat privé (4,44%).



**Pour tous les graphes suivants, le "N" correspond au nombre de personnes ayant répondu à la question et le "missing" au nombre de personnes n'ayant pas répondu à cette question. Le total du nombre d'occurrences est égal à N pour les questions à réponse unique, mais peut être différent dans le cas de questions à choix multiples.*

La grande majorité travaille pour l'Etat (61,99%) et la fonction territoriale (21,59%), plus précisément dans l'enseignement supérieur ou la recherche pour presque trois quarts des répondant·es (73,13%) puis pour un ministère pour 13,73% d'entre eux, et enfin 9,85% pour une administration déconcentrée et 3,28% pour une agence de l'Etat.



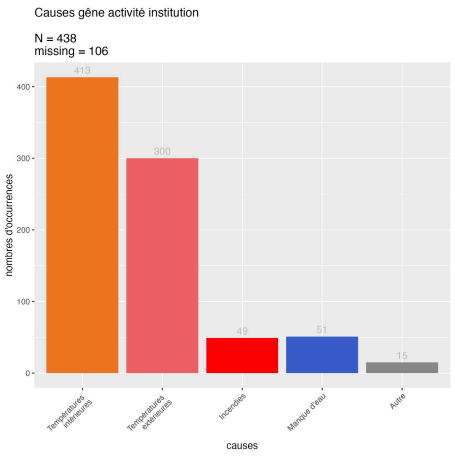


Concernant les 46 répondant·es travaillant en ministère, 12 sont rattaché·es au ministère de l'intérieur, 7 au ministère de l'agriculture, 7 au ministère de la transition écologique et 6 au ministère de l'éducation nationale.

L'ancienneté de ces participant·es employé·es du secteur public est en moyenne de plus de 16 ans (16,76 ans) et la médiane est à 16 ans, le maximum étant de 46 ans.

II. Des conditions de travail fortement dégradées

Depuis la première canicule de mai 2026, l'activité a été gênée ou empêchée dans une large majorité d'institutions: 80,96% des personnes interrogées le confirment. Parmi elles, les causes principales sont les températures intérieures (94,29%), les températures extérieures (68,49%), un manque d'eau (11,64%) et des incendies (11,19%).



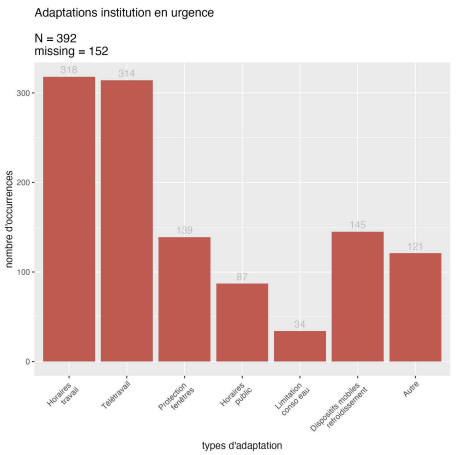
Cette dégradation a un impact humain direct: 65,16% des répondant·es indiquent que ces conditions de travail ont eu des conséquences sur la santé des professionnel·les.
Dans certains cas, les conséquences ont été plus graves:

- 28,92% signalent des défaillances techniques majeures dans leur institution
- 10,88% signalent des dangers graves et imminents déclarés en lien avec les évènements climatiques
- 5,51% ont connu les deux

Le public accueilli n'est pas épargné: pour 31,72% des répondant·es, les conditions d'accueil ont eu des conséquences sur la santé des usager·ères, et pour 25,61%, l'accueil du public a été empêché.

III. Une adaptation en urgence, à l'échelle individuelle

Face à ces conséquences, les professionnel·les ont dû s'adapter dans l'urgence: 73,32% ont dû modifier le fonctionnement de leur institution en urgence, et 14,81% ont été mobilisé·es pour gérer une crise.



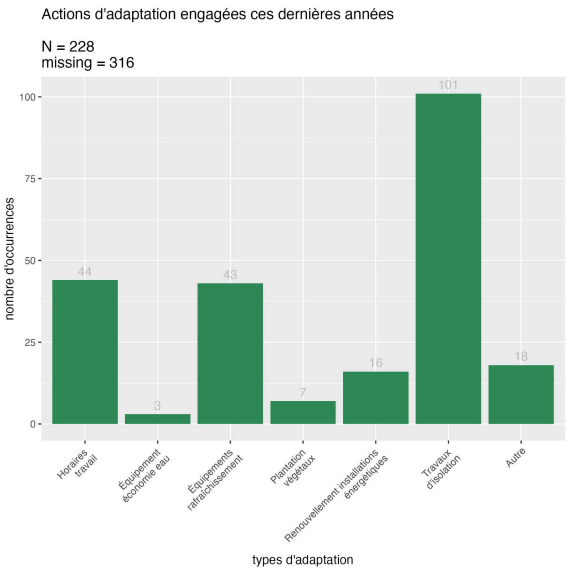
Les mesures d'urgence les plus fréquentes ont été les suivantes:

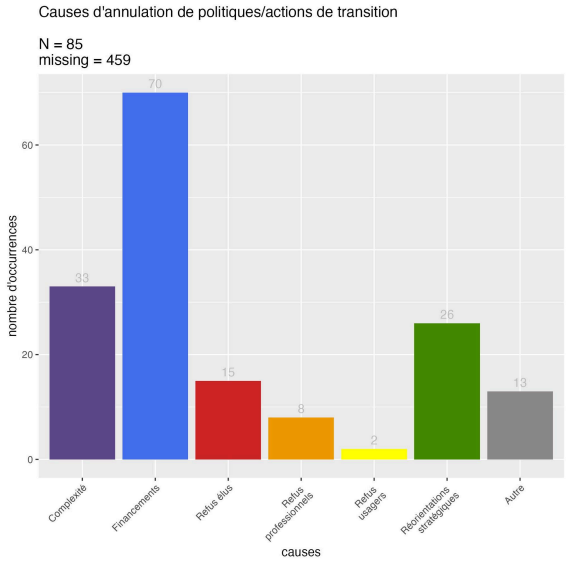
- Adaptation des horaires de travail: 81,12%
- Passage en télétravail: 80,10%
- Dispositifs mobiles de refroidissement: 36,99%
- Protection des fenêtres: 35,46%
- Limitation de la consommation d'eau: 8,67%

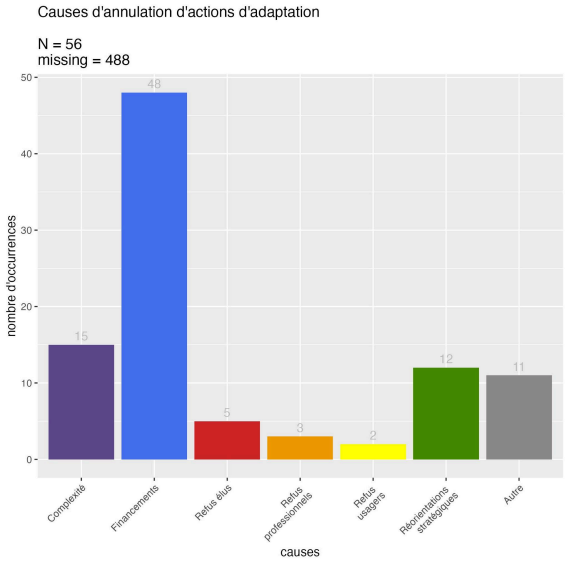
IV. Des actions d'adaptation encore minoritaires, et parfois annulées

Au niveau institutionnel cette fois, seulement 42,19% des répondant·es indiquent que leur institution a engagé des actions d'adaptation ces dernières années. Quand elles existent, ces actions concernent principalement les mesures suivantes:

- Adaptation des horaires de travail: 62,72%
- Travaux d'isolation: 44,30%
- Équipements de rafraîchissement: 40,35%
- Plantation de végétaux: 27,19%
- Renouvellement des installations énergétiques: 23,68%
- Adaptation des horaires d'ouverture: 19,30%
- Équipement pour économiser l'eau: 12,72%







À l'inverse, certaines institutions ont fait machine arrière: dans les 12 derniers mois, 10,64% rapportent que leurs institutions ont annulé des actions d'adaptation, et 14,93% ont annulé des politiques de transition et de réduction des émissions de GES. Les raisons invoquées sont similaires dans les deux cas, portées avant tout par des questions de financement:

Raison invoquée	Actions d'adaptation	Actions de transition
Financement	85,71%	82,35%
Complexité	26,79%	38,82%
Réorientation stratégique	21,43%	30,59%
Refus des élu·es	8,93%	17,65%

Ces reculs vont de pair avec un quotidien plus difficile. Parmi la cinquantaine de personnes dont l'institution a annulé des actions d'adaptation, 45,45 % ont connu des défaillances techniques majeures (contre 28,92 % sur l'ensemble des répondant·es), 96,36 % ont vu leur activité gênée ou empêchée (contre 80,96 %) et 81,48 % signalent des conséquences sur la santé des professionnel·les (contre 65,16 %). Les dangers graves et imminents varient peu (13,46 % contre 10,88 %).

V. Un sentiment d'insuffisance largement partagé

Malgré ces efforts, le sentiment que les institutions en font assez reste très minoritaire: seulement 14,05% jugent que leur institution a engagé des actions d'adaptation suffisantes, et 21,68% jugent suffisantes les actions de transition et de réduction des émissions.

Même parmi les personnes dont l'institution a déjà engagé des actions d'adaptation, ce sentiment d'insuffisance reste dominant: seulement 21,15% considèrent ces actions comme suffisantes.

VI. Quels facteurs sont associés aux conséquences néfastes observées lors des canicules?

Pourquoi cette analyse ?
Au-delà des proportions présentées, nous avons voulu savoir si certaines réponses permettent d'anticiper d'autres. Concrètement, est-ce que les personnes ayant répondu "Oui" à une question sur les actions de leur institution ont aussi davantage tendance à répondre "Oui" (ou "Non") aux questions sur les conséquences néfastes de la canicule ? Cela nous permettrait donc de comprendre si certaines actions institutionnelles prédisent une réduction ou augmentation des conséquences néfastes de la canicule. Par exemple, est-ce que la mise en place d'actions d'adaptation ou de transition est associée à moins de gêne et défaillances déclarées.

Petit point de causalité: les données récoltées nous permettent de faire des liens de corrélations, et non de causalité. En effet, nous pouvons savoir si certaines réponses sont associées avec d'autres. Toutefois, nous ne pouvons pas établir s'il y a un lien causal entre elles: nous ne pouvons pas déduire statistiquement que certaines réponses induisent d'autres.

Nous avons étudié les cinq facteurs institutionnels suivants:

- est-ce que l'institution a engagé des actions d'adaptation ces dernières années (*adaptation_passe*)
- est-ce qu'elle a annulé des actions d'adaptation ces 12 derniers mois (*adaptation_annulation*)
- est-ce qu'elle a annulé des actions de transition ces 12 derniers mois (*transition_annulation*)
- est-ce que l'interrogé·e considère que son institution a engagé suffisamment d'actions d'adaptation (*adaptation_suffi*)

- est-ce que l'interrogé·e considère que son institution a engagé suffisamment d'actions de transition (*transition_suffi*)

Et nous voulons regarder à quel point ces facteurs sont associés aux six conséquences néfastes de la canicule suivantes:

- est-ce que l'activité de l'institution a été gênée ou empêchée depuis la première canicule de mai 2026 (*gene_activite*)
- est-ce que les conditions de travail ont eu des conséquences sur la santé des professionnel·les (*conseq_travail*)
- est-ce qu'elle a connu des défaillances techniques majeures (*defaillance_tech*)
- est-ce qu'il y a eu des dangers graves et imminents dans l'institution en lien avec les évènements climatiques (*dangers*)
- est-ce que les conditions de travail ont eu des conséquences sur la santé des usager·ères (*conseq_usag*)
- est-ce que l'accueil du public a été empêché (*gene_accueil*)

Pour ce faire, nous avons utilisé des modèles statistiques (des régressions logistiques) qui permettent d'estimer à quel point chaque facteur institutionnel est lié avec une conséquence néfaste.

Plutôt que de commenter chaque résultat du lien d'un facteur à une conséquence en isolé, nous avons choisi de les regrouper, puis de calculer une tendance globale sur toutes les conséquences. Cette approche permet de dégager des tendances solides sur l'entièreté des conséquences néfastes de la canicule, plutôt que de sur-interpréter un résultat isolé sur une conséquence précise, qui pourrait n'être qu'un effet du hasard sur un petit sous-groupe de répondant·es.

<u>Ce que montre le graphique:</u>
Le graphique ci-dessous présente les liens entre cinq facteurs liés aux actions de l'institution (un facteur par ligne) et six conséquences néfastes de la canicule (un point de couleur par conséquence, sur chaque ligne).

Comment le lire:

- Chaque point représente la force du lien entre le facteur (à gauche) et une conséquence néfaste donnée (couleur).
- Un point à droite de la ligne pointillée (à 1) signifie que ce facteur est davantage associé à la conséquence néfaste étudiée.
- Un point à gauche de la ligne pointillée signifie que ce facteur est associé à une probabilité plus faible de vivre cette conséquence néfaste (autrement dit, les personnes concernées par ce facteur rapportent moins souvent cette conséquence).
- Plus un point est éloigné de la ligne, plus ce facteur a un lien fort avec la conséquence néfaste.
- Le trait horizontal autour de chaque point est la marge d'incertitude: si ce trait touche la ligne pointillée, le lien n'est pas assez net statistiquement pour être conclu avec certitude.
- Le losange noir est la tendance globale, calculée à partir de tous les points de la ligne. C'est lui qu'il faut regarder en priorité pour dégager une conclusion d'ensemble, plus fiable qu'un point isolé.

Avant d'interpréter ces résultats, nous avons vérifié que les cinq facteurs étudiés n'étaient pas redondants entre eux (une forte corrélation entre deux facteurs aurait pu fausser l'estimation de leurs effets respectifs). Dans l'ensemble, les facteurs restent suffisamment indépendants pour que cette analyse soit fiable. On note toutefois une corrélation modérée entre l'annulation des actions d'adaptation et celle des actions de transition (0,32), ainsi qu'entre le sentiment de suffisance des actions d'adaptation et de transition (0,36). Cela est cohérent avec le fait que ces décisions sont souvent liées au sein d'une même institution.

Deux tendances claires se dégagent:
Annuler des actions d'adaptation est associé à davantage de conséquences néfastes. Sur la deuxième ligne du graphique (adaptation_annulation), la majorité des points se situent à droite de la ligne pointillée, et la tendance globale (losange noir) confirme cet effet d'ensemble. C'est pour la gêne de l'activité depuis la première canicule (point rouge) que l'association semble la plus forte, même si son estimation est moins précise, comme en témoigne sa marge d'incertitude plus grande. Toutefois, il ne semble pas y avoir de lien pour les dangers graves et imminents, ainsi que pour l'empêchement de l'accueil public. Le résultat global est que: dans les institutions ayant reculé sur leurs engagements d'adaptation, les répondant·es rapportent globalement plus de difficultés liées à la canicule: gêne de l'activité, défaillances techniques, problèmes de santé, etc. Ce lien reste corrélationnel et pourrait aussi s'expliquer dans l'autre sens, une institution déjà en difficulté étant plus encline à annuler ses actions d'adaptation plutôt que l'inverse.

À l'inverse, juger les actions d'adaptation de son institution comme suffisantes est associé à moins de conséquences néfastes. Sur la quatrième ligne (adaptation_suffi), la tendance s'inverse clairement : les points se situent à gauche de la ligne pointillée, et le losange noir est nettement inférieur à 1. Toutefois, pour les défaillances techniques et l'empêchement de l'accueil public, l'incertitude est trop grande pour conclure. Les personnes qui estiment que leur institution a fait le nécessaire rapportent, de façon assez systématique, moins de gêne pendant la canicule, moins de dangers graves et imminents, et moins de conséquences sur la santé.

Attention à l'interprétation de ce résultat : comme précisé plus haut, cette donnée est corrélationnelle et ne permet pas d'établir un sens de causalité. Plusieurs lectures sont possibles: par exemple, il est possible que les personnes ayant vécu moins de gêne pendant la canicule soient, de ce fait, plus enclines à juger les actions de leur institution comme suffisantes (plutôt que l'inverse). Ce résultat ne doit donc pas être interprété comme un levier d'action à lui seul ("convaincre" les professionnel·les que les actions sont suffisantes) : il reflète davantage un contexte global (institutionnel et vécu) dans lequel perception et expérience concrète évoluent probablement ensemble.

Les trois autres facteurs testés - avoir engagé des actions d'adaptation ces dernières années (adaptation_passe), avoir annulé des actions de transition (transition_annulation), et juger ces actions de transition suffisantes (transition_suffi) - ne montrent pas de tendance nette : les intervalles de confiance touchent presque systématiquement la ligne pointillée. Aucune conclusion ferme ne peut donc en être tirée. Pour adaptation_passe, un point mérite d'être noté : la question ne précisait pas à quelle période remontaient les actions. Une personne dont l'institution a agi il y a dix ans a pu répondre "oui", une autre, dont l'institution

a agi il y a cinq ans, a pu répondre “non”. Ce flou peut brouiller la comparaison entre institutions : l’absence de tendance nette ne prouve donc pas l’absence de lien, mais cette question ne permet pas de trancher.

Que peut-on en conclure? Ces résultats vont dans le sens d’une intuition répandue: la continuité des efforts d'adaptation va de pair avec de meilleures conditions face aux épisodes de chaleur, alors que leur interruption est associée à davantage de difficultés. Si ces résultats restent corrélationnels et fondés sur des données déclaratives, ils invitent à considérer la pérennité des actions déjà engagées comme un enjeu à part entière, au même titre que leur mise en place initiale. S’adapter ne se décrète pas une fois : cela s’entretient dans la durée.

